

# POSTULAT

**Auteur** CVPO, par David VOLKEN, Franziska BINER, Guido WALKER et Aron PFAMMATTER  
**Objet** Gestion de l'eau en Valais  
**Date** 13/11/2020  
**Numéro** 2020.11.369

Dans les régions alpines, le réchauffement climatique a lieu deux fois plus rapidement que la moyenne mondiale. Ainsi, en Valais, les glaciers ont perdu environ 30% de leur volume depuis 2000. Au cours des cinq dernières années, la fonte s'est encore accélérée. Rien que pendant l'été 2020, quelque 2% du volume des glaciers a disparu. Les centrales électriques bénéficient de cette fonte rapide.

L'eau ne se résume toutefois pas à une ressource pour l'hydroélectricité. Divers acteurs (tourisme, agriculture, industrie, mais aussi approvisionnement en eau potable) dépendent de cette précieuse ressource. Différentes études scientifiques des EPF, du WSL et de MétéoSuisse montrent que le réchauffement climatique se poursuit en Valais. D'ici au milieu du siècle, les glaciers auront encore perdu 40 à 60% de leur volume actuel. En conséquence, le débit des torrents de montagne sera nettement moindre pendant la deuxième moitié du siècle. Cela aura des répercussions pour la sécurité de l'approvisionnement en eau en Valais.

Il faut présenter dans un rapport quels seront les besoins en eaux des divers domaines (p. ex. eau potable, industrie, tourisme, hydroélectricité) à l'avenir en tenant compte de l'évolution de la population, de l'économie et du climat. Comme l'eau doit couvrir divers besoins de base, il faut en outre comparer les utilisations de l'eau avec les modèles concernant les besoins et mettre en lumière les éventuels conflits liés à l'exploitation.

Ces études permettront de déterminer si le Valais doit s'attendre à des pénuries, si la gestion de l'eau est efficace et s'il y a des besoins en matière d'infrastructure.

## Conclusion

Nous demandons au Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes dans un rapport:

1. Comparaison des besoins actuels et futurs en eau en Valais en tenant compte de la croissance de la population et de l'économie d'ici à 2050.
2. Evolution de la ressource qu'est l'eau en Valais d'ici à 2050 en tenant compte de l'évolution future du climat.
3. Examen d'une gestion ciblée de l'eau avec utilisation des lacs d'accumulation des Alpes valaisannes à des fins multiples, et analyse des éventuels besoins en matière d'infrastructures pour le stockage de l'eau.
4. Explication de la nature et de l'étendue de la collaboration avec les cantons voisins en ce qui concerne la

gestion future de l'eau.